

**Règlement applicable sur chaque épreuve sous réservation de modification par l'organisateur.  
Le mandat émis pour chaque compétition fait office de règlement finale de l'épreuve.**

**Les catégories :**

Les participants seront inscrits individuellement selon les catégories suivantes :

- moins de 21 ans femme (15-20) : date de naissance du 01/01/1997 au 31/12/2003
- moins de 21 ans homme (15-20) : date de naissance du 01/01/1997 au 31/12/2003
- senior femme (21-49) : date de naissance du 01/01/1968 au 31/12/1996
- senior homme (21-49) : date de naissance du 01/01/1968 au 31/12/1996
- master femme (50 et +) : date de naissance avant le 31/12/1968
- master homme (50 et +) : date de naissance avant le 31/12/1968

Des équipes de 3 pourront être formées. L'inscription des équipes est libre chacun(e) peut s'inscrire avec qui il ou elle souhaite. Les équipes peuvent être mixtes ou non.

**Les qualifications (matin)**

- Le parcours sera composé de route et de chemins carrossables et fera 4400 m de longueur.
- Nous procéderons à un départ toutes les minutes ou toutes les 30 secondes en fonction du nombre d'inscrits.
- Le départ de la course sera donné à 10h00
- Le/la concurrent(e) court avec son arc
- Les arcs classiques et arcs droits sont autorisés mais pas les arcs à poulies
- Les arcs classiques peuvent être équipés d'un viseur, berger, repose flèches et clicker (pas de stabilisation de plus de 15cm)
- A la différence des autres Run Archery le parcours des qualifications sera un parcours complet de 4500m avec 3 postes de tir situés sur le parcours.
- Les participants partent toutes les minutes selon un planning qui sera affiché au greffe. Ils se doivent de respecter les règles de sécurité et de bienséance afin de ne percuter personne avec leur arc
- Distance entre départ et poste de tir 1 : 1600m
- Distance entre poste de tir 1 et 2 : 1160m
- Distance entre poste de tir 2 et 3 : 1000m
- Distance entre poste de tir 3 et arrivée : 640m
- Chaque flèche tirée hors zone impose un tour de pénalité. Il peut y en avoir trois au maximum pour chaque passage sur un poste. Le tour de pénalité fait environ 90m.
- Les boucles de pénalité se réalisent à la fin de chaque passage au poste de tir sur lequel le Run-Archer vient de tirer.
- La distance de tir sur les 3 postes sera de 12 mètres.
- Il y aura 5 cibles à bascules sur chaque poste et 2 cibles de secours (si bouchon) avec des zones correspondantes aux cibles à bascules.

**Les finales individuelles (après midi) :**

Lors des finales les participants effectueront trois boucles d'environ 500 mètres sur un parcours délimité par les sentiers, des plots, des rubalises.

- A l'issue des 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> boucles, ils effectueront un passage au stand de tir, soit un total de trois passages au stand de tir.
- Chaque catégorie part séparément. Départ toutes les 3 secondes des finalistes dans l'ordre d'arrivée de la manche de qualifications. (le 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> partent ensemble, le 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> partent 3 secondes après ect )

- Tous les concurrents se doivent de respecter les règles de sécurité et de bienséance afin de ne percuter personne avec leur arc.
- L'arrivée de la finale se situe à l'issue de la 3<sup>ème</sup> boucle.
- Chaque cible manquée impose un tour de pénalité. Il peut y en avoir trois au maximum pour chaque passage au stand. Le tour de pénalité fait 10 à 15% de chaque tour.
- Les boucles de pénalité se réalisent à la fin de chaque passage au stand de tir.

### **Le relai (après midi) :**

- Un relai sprint par équipe de 3 sera mise en place.
- Inscription sur place
- Les équipes peuvent être mixtes. Les concurrents de catégories d'âge différentes peuvent former une équipe. Si l'équipe comporte une ou plusieurs femmes, un bonus de temps leur sera attribué à raison de 20secondes par femme.
- Cette épreuve se fera sur 3x500m (500m par relayeur avec un passage au stand de tir sur cible de 16cm à 18m). Convivialité assurée.

### **Le tir :**

- Chaque arc distribué sera conservé par l'archer afin de garder ses propres réglages
- Les archers donneront leurs flèches aux juges des 3 postes pour qu'ils puissent avant le départ de la course disposer les flèches sur les différents postes.
- Les flèches pour celles et ceux qui n'auront pas de matériel de tir à l'arc seront standardisés et identiques sur chaque poste.
- Les archers ayant leur propre matériel pourront, quant à eux, récupérer leurs flèches à l'entrée du pas de tir de manière visible.
- Le premier tir se fait debout, le deuxième se fait avec au moins un genou au sol, le troisième tir se fait debout (qualifications et finales)
- La cible est à 12m lors de la course qualificative et 18m lors des finales. Chaque participant tire 3 flèches sur 3 cibles à bascule de 16cm. A la fin du tir, en fonction du de cibles touchées, l'archer devra effectuer ou non un ou plusieurs tours de pénalité.
  - ▬ Si l'archer touche les 3 cibles, il peut repartir sans pénalité. Si l'archer manque 1 cible, il fera 1 tour de pénalité. Si l'archer manque 2 cibles, il fera 2 tours de pénalité. Si l'archer manque 3 cibles, il fera 3 tours de pénalité.
- Le/la concurrente quitte la zone de tir et se dirige vers la sortie. Il/elle y rencontrera un juge qui contrôlera le nombre de tours de pénalités à effectuer.

### **Les classements :**

*Classement individuel par catégorie.*

Les 15 meilleures performances pour chaque catégorie participent à la finale A.

Les finale B et C seront mises en place pour les places 16 à 30 et de 31 à 45.

La finale A pour chaque catégorie ne pourra avoir lieu qu'à partir de 6 personnes.

Si moins de 6 personnes sont présentes l'organisateur se laisse la possibilité de

Modifier le règlement des finales.

le A l'issue de la phase finale, les 3 premiers à franchir la ligne d'arrivée définiront le podium final.

#### *Classement par équipe*

- Les 3 premières équipes seront récompensées
- Chaque équipe peut représenter une association, une ville, une société ou un groupe d'amis.

#### **Attribution des points**

Par étape :

1. place	66 Points;
2. place	60 Points;
3. place	54 Points;
4. place	50 Points;
5. place	46 Points;
6. place	42 Points;
7. place	38 Points;
8. place	36 Points;
9. place	34 Points;
10. place	32 Points;
11. place	30 Points

diminue ensuite de 1 en 1 ... 40. place (1 Point)

#### **Les novices en tir à l'arc (location et formation) :**

- Pas de souci si vous n'avez jamais touché à un arc de votre vie. Vous aurez la possibilité de louer un arc et d'être formé.
- Vous aurez la possibilité pour 5€ de louer un arc, un protège bras et 9 flèches.
- Vous aurez la possibilité pour 5€ de demander à être formé sur le pas de tir de l'entraînement.
- Vous aurez donc la possibilité de prendre la location et les cours d'initiation à votre passage au greffe.
- L'arc devient nominatif après les inscriptions.
- En cas de dégradation de l'arc, un remboursement forfaitaire de **60 euros** sera demandé.
- Le matériel est restitué sitôt après le passage de la ligne d'arrivée

#### **Tenue et matériel :**

- Important : l'archer doit avoir minimum 9 flèches pour pouvoir participer.
- Pour les concurrents apportant leur matériel, les arcs seront contrôlés lors de l'inscription au greffe.
- Il est évidemment fortement conseillé de s'équiper pour la course à pied (chaussures, vêtements)
- Il vous sera conseillé de prendre votre portable avec vous pour d'éventuels (mais peu probable) problèmes d'orientation et aussi d'éventuelles blessures sur le parcours.

- Le Camel bak est recommandé pour les qualifications.

### **Droits à l'image :**

Chaque concurrent autorise les organisateurs de la manifestation, à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente manifestation sportive.

Les photographies et vidéos pourront être exploitées et utilisées directement par les organisateurs ou être cédées à des tiers, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, carte postale, exposition, publicité, projection publique, concours ou autre.

Les organisateurs s'interdisent expressément de procéder à une exploitation des photographies et vidéos susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Elle s'efforcera, dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies sur simple demande. Elle encouragera ses partenaires à faire de même et mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

Chaque concurrent se reconnaît être entièrement investi de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.